

BRECEY - COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2010

Étaient présents : M. TRÉHET, M. ROBERT, M. HAMELIN, M. BAZIN, M. ANFRAY, M. RIVIERE, M^{me} LEVILLAIN, M^{me} DOULAND, M. POULAIN, M. DUBOURG, M^{me} DOLÉ, M^{me} YVON, M^{me} PACILLY, M. STARECKI jusqu'à 21 h 15, M. AUBRAY, M^{me} PIGEON, M. JAMES.

La séance est ouverte à 20h30. M. le Maire donne lecture des dernières délibérations. Le Conseil Municipal aborde ensuite les points suivants :

Acquisition de terrains pour élargissement de voirie

Dans le cadre de l'élargissement d'un chemin rural, le Conseil Municipal décide d'acquérir une partie de la parcelle ZS 31 appartenant aux conjoints MORIN, soit une contenance de 42 m² ainsi qu'une partie de la parcelle ZS 84 appartenant à M. GUILLARD Jean Pierre, soit une contenance de 147 m².

Cession de terrains pour les travaux de la RD 911

Dans le cadre de l'aménagement de la route départementale n°911, le Conseil Général a sollicité la commune pour le classement dans le domaine public départemental d'une série d'emprises liées aux travaux de voirie à venir. Le Conseil Municipal décide de céder gratuitement au Conseil Général de la Manche plusieurs emprises de terrain communal correspondant aux accès de chemins ruraux ou de voies communales à la route départementale n°911 pour un total de 612 m².

Cession d'une parcelle à la STELMI

Le Conseil Municipal décide de céder à la STELMI, Groupe Rumpler Technologies, la parcelle de terrain référencée Zi 170 d'une contenance de 365 m² à l'euro symbolique.

Cession de terrain à la Ménardière au profit de la communauté

Le Conseil Municipal décide de céder à la communauté de communes de Brécey une partie de la parcelle de terrain référencée ZC 131, soit une contenance de 38 734 m² à l'euro symbolique.

Centre de loisirs : séjour à la montagne

Le Conseil Municipal décide de fixer à 410 € le tarif du séjour à la montagne 2010 du centre de loisirs.

Centre de loisirs : participation des communes

Le Conseil Municipal décide de fixer la participation des communes extérieures à Brécey au fonctionnement du centre de loisirs à 5,00 € par jour de présence.

Indemnité de gardiennage de l'église

Le Conseil Municipal fixe l'indemnité de gardiennage de l'église attribuée à M. le curé à 537 € pour l'année 2010.

Rapport sur l'eau

Le Conseil Municipal approuve le rapport sur l'eau présenté par le syndicat d'eau pour la gestion de l'eau en 2008.

Subvention au CCAS

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 10 000 € au CCAS.

Autorisation relative aux dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2010

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du budget principal, avant le vote du budget primitif 2010, dans la limite du quart des opérations d'investissement prévues au budget de l'année 2009 suivant les dispositions de l'article 15 de la loi n° 88-13 du 5 janvier 1988 portant sur l'amélioration de la décentralisation.

Économies d'énergie

Monsieur le Maire présente une série de données chiffrées sur la consommation en énergie de plusieurs bâtiments communaux. Il précise son souhait de faire travailler une commission sur le thème des économies d'énergie. Cette commission pourrait faire des propositions au moment du budget après avoir déterminé un certain nombre de priorités.

Championnats de France cyclistes

Les pourparlers sont bien engagés avec la Fédération Française de Cyclisme pour l'organisation au mois d'août des championnats de France cyclistes jeunes.

La séance est levée à 0h50.